

Comité de la communication et des partenariats

Termes de référence

Ce comité est co-présidé par deux membres de l'exécutif de l'AERO-AOCE et soutenu par l'ensemble des membres d'AERO-AOCE.

Description du mandat

Le mandat de ce comité est de :

- Soutenir la communication des activités d'AERO-AOCE;
- Soutenir l'expansion du nombre de membre d'AERO-AOCE (par exemple, la sensibilisation des conseils d'administration qui ne sont pas membres d'AERO-AOCE);
- Explorer les partenariats et la représentation au sein d'autres comités et organisations;
- Accroître la visibilité d'AERO-AOCE;
- Explorer les possibilités de financement;
- Tenir à jour un répertoire des chercheurs en éducation dans les conseils scolaires de l'ensemble de la province.

Description des produits livrables

Les responsabilités et les résultats attendus du Comité de la communication et des partenariats sont les suivants :

Communication

- Coordonner la communication des activités du comité et de l'organisation aux membres par l'intermédiaire du site internet et autres plateformes de médias sociaux;
- Explorer des méthodes de communication alternatives pour répondre aux besoins d'AERO-AOCE;
- Publier un répertoire des chercheurs en éducation œuvrant dans les conseils scolaires.

Partenariats

- Identifier les organisations pertinentes pour la recherche en éducation en Ontario;
- Formaliser et coordonner la représentation des membres d'AERO-AOCE au sein des comités et des organisations. Parmi les organisations d'intérêt se trouvent : l'Office de la qualité et de la responsabilité en éducation (OQRE), la Gestion de l'information pour l'amélioration du rendement des élèves (GIARE), le Centre de demande d'admission aux universités de l'Ontario (OUAC), le Comité ontarien de la recherche en éducation (CORE), etc.
- Contacter et explorer les possibilités de partage de ressources et de collaboration avec d'autres organisations.